

Réf: 1943 Propriété d'exception avec étang privé.



Prix : 585 000€ H.A.I

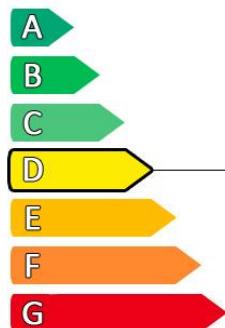
dont 3.08% T.T.C d'honoraires à la charge de l'acquéreur

Prix hors honoraires : 567500€

Nichée au cœur de la nature, cette magnifique propriété offre un cadre de vie paisible et préservé, à l'abri des regards, sur un vaste terrain de 5 hectares agrémenté d'un étang. Idéale pour les amoureux de calme, de grands espaces et de liberté, elle séduira par son charme authentique et son environnement unique. La maison principale, chaleureuse et lumineuse, se compose au rez-de-chaussée d'un grand séjour-salon, parfait pour les moments en famille ou entre amis, de deux chambres, d'une salle de bains avec WC, d'une buanderie, de WC séparés ainsi que d'une cuisine offrant une superbe vue sur l'étang. Une seconde salle d'eau est en cours d'aménagement. À l'étage, deux chambres supplémentaires et un grenier viennent compléter l'espace nuit. Mais ce sont surtout les extérieurs qui font de cette propriété un bien rare : Un vaste terrain naturel de 5 hectares, composé de prairies, d'arbres et d'un superbe étang, véritable havre de paix où se reflètent les levers et couchers du soleil. Un lieu parfait pour les amoureux de la nature, les projets de permaculture, les animaux ou simplement pour profiter d'un environnement préservé et ressourçant. Plusieurs dépendances viennent compléter l'ensemble. Un cadre idyllique, propice à une vie en pleine nature, à seulement quelques minutes des commodités. Une propriété à découvrir sans attendre, pour celles et ceux qui rêvent d'espace, de tranquillité et de liberté. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site géorisques : www.georisques.gouv.fr.

Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Logement très performant



Consommation (énergie primaire)
246 kWh/m ² .an
Émissions

7 kg CO₂/m².an

Surface habitable : 168 m²
Surface du terrain : 50000 m²
Nombre de pièces : 7
Nombre de chambres : 4

Logement extrêmement consommateur d'énergie

Diagnostic réalisé après le 1er juillet 2021